

L'activité Sportive et l'emploi sont des domaines qui prennent tout leur sens sur un socle comportant des valeurs communes tels que le courage, l'engagement, la détermination avec en point d'orgue le respect et la solidarité.



Camille MONIN

- Ligue du Centre Val de Loire du SPORT ADAPTÉ
- CHEOPS Centre Val de Loire

Cependant si ces secteurs semblaient incompatibles hier, dans le temps présent ils s'inscrivent de manière rationnelle, connexe dans la gestion des parcours de vie de chacun et plus encore au sein de ceux des personnes en situation de handicap.

C'est grâce à notre état d'esprit RESEAU au sein duquel une alchimie de technicité et d'actions en intelligence collective rayonne que nous avons pu initier les liens entre activité sportive adaptée et emploi.

Performances physiques, morales, psychiques, libératrices des forces internes insoupçonnées de la personne, le SPORT ADAPTE concrétise aussi des compétences nouvelles, véritables atouts pour accéder à un emploi.

Ainsi avec des aides compensatrices structurelles évoquées ci-après et désormais doté d'un bon équilibre, le Travailleur Handicapé rasséréné peut légitimement accéder à son Projet de Vie et son projet professionnel avec confiance.

Guidés par l'intérêt général, à travers Le SPORT et l'ENTREPRISE, véritable ciment social que vous allez découvrir, s'ouvre le champ des possibles vers l'inclusion sociale avec pour règle d'or la personne toujours au centre de nos actions.

Camille.monin@free.fr

QU'EST-CE QUE L'ACCESSIBILITE ?

C'est pouvoir accéder, quel que soit son handicap ou sa déficience à n'importe quel lieu, moyen de transport, installation, moyen technologique public avec la plus grande autonomie possible.

L'accessibilité est pour tous : les personnes handicapées, les personnes âgées, malades, ou accidentées, les femmes enceintes, les familles avec des poussettes, les voyageurs encombrés de bagages. Cela concerne 12 millions de Français.

La Loi du 11 Février 2005 a constitué une avancée importante en matière d'accessibilité de tous à tout.

Mais elle n'a pas été suffisamment suivie d'effets.

La mise en accessibilité du cadre bâti et des transports assez complexes et coûteux a vu la date butoir de 2015 prorogée en comportant des mesures nouvelles notamment par la création d'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP).

Si la dimension physique de l'accessibilité est prioritaire il est indispensable de la compléter aux regards des nombreuses situations qui mettent toute personne en position de handicap.

L'accès de TOUS et à TOUT est un principe fondamental, un mode de conception antidiscriminatoire.

L'accessibilité est la pierre angulaire de la citoyenneté.

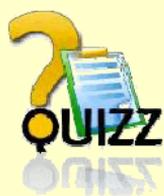
LA SITUATION DE HANDICAP C'EST QUOI?

D'après la loi n°2005-102 du 11 février 2005 portant sur l'égalité des Droits et des Chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées constitue un handicap :

" Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant."

La vision du handicap reste encore très stigmatisée et se résume à une personne en fauteuil, alors que 80% des handicaps sont invisibles.

Le handicap est un facteur tributaire de l'environnement où la personne se trouve. Ce qui ne restreint en rien ses compétences et son potentiel dans d'autres circonstances.



On estime aujourd'hui à 5 millions, 6 millions ou 8 millions de personnes en France touchées par un handicap?

Réponse :



8 millions

LE HANDICAP : PRECISIONS ...

TYPOLOGIES DE HANDICAP

CLASSIFICATION O.M.S EN 5

CATEGORIES

Le handicap moteur



Il correspond aux troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité. Il peut s'agir d'hémiplégie ou de paraplégie mais aussi de lombalgie, hernie discale, amputation, atrophie d'un membre, etc.

Le handicap intellectuel



Elle se traduit par la difficulté à comprendre et la limitation dans la rapidité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension, des connaissances et de la cognition.

Le handicap psychique



Il correspond aux pathologies mentales affectant le comportement et l'affectif. Elles recouvrent aussi bien la dépression que les maladies comme les phobies, les troubles maniaco-dépressifs ou les troubles obsessionnels compulsifs (TOC), etc.

Le handicap sensoriel



Visuel : Il correspond aux personnes non-voyantes et, dans la majorité des cas, aux personnes malvoyantes.



Auditif : Il correspond à une perte auditive partielle, ou, plus rarement, totale. Ce handicap peut s'accompagner d'une difficulté à oraliser.

Les maladies invalidantes



Il s'agit des maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses qui peuvent entraîner des déficiences ou des contraintes plus ou moins importantes. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Près de la moitié des maladies invalidantes sont d'origine respiratoire ou cardio-vasculaire. Exemples : sclérose en plaques, diabète, cancers, sida, allergies respiratoires, cutanées ou autres, etc.



QUIZZ

Le handicap : une réalité multiforme...

Quel est le handicap le plus conséquent en France parmi ceux-ci ? (en nombre)

- 1- Cécité
- 2- Déficience intellectuelle
- 3- Surdit 

R ponse :



RENDRE LA DIFFERENCE EXTRA / ORDINAIRE

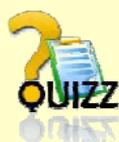
Le handicap est un terme qui met la personne en situation d'infériorité alors qu'elle ne présente qu'une singularité lui permettant de considérer des "possibles" comme tout à chacun.

Le cadre légal et réglementaire s'inscrit notamment par :

- 1) La Loi du 11 février 2005 permet à la personne handicapée de pallier ses déficiences fonctionnelles.
- 2) La Convention internationale des Nations Unies ratifiée par la France en décembre 2009 (articles 30 et 31).
- 3) Le Code du sport indique que la promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous notamment pour les personnes handicapées sont d'intérêt général.

Le Sport, activité universelle, doit être accessible à tous.

Il contraint l'ensemble des acteurs de la société de veiller à l'accessibilité des lieux et des pratiques sportives à toute personne en situation de handicap : mental, physique ou sensoriel.



Qui est le Défenseur des droits ayant un rôle essentiel dans le respect des lois et la protection des libertés?

1- Jacques TOUBON

2- Jacques PELISSARD

3- Jacques LAMBLIN

Réponse :



1- Jacques TOUBON

LES IDEES REÇUES ... FREINS A UNE VERITABLE CITOYENNETE

Les préjugés sur l'incapacité de la personne présentant un handicap.

La différence perçue comme une menace.

La réaction de peur ou d'indifférence.

La méfiance vis-à-vis des comportements pouvant apparaître hostiles.

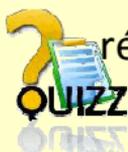
La mise à l'écart, le rejet de la personne présentant une différence voir même vivant une situation d'exclusion individuelle ou collective.

L'absence de tolérance vis-à-vis de la répercussion du handicap.

Le discrédit social jeté sur la personne sur sa pseudo-infériorité.

L'agressivité, la violence, le harcèlement, la maltraitance, les aspects de discrimination en société vis-à-vis des personnes vivant leur handicap sont encore trop souvent connus.

Face à ce tableau de situations oppressantes, toute personne morale ou physique peut saisir le Défenseur des droits. Laissons à chacun le droit et la faculté de se construire avec ses faiblesses car le handicap n'est pas un obstacle à la réalisation de soi.



Quel est l'adjoint du Défenseur des Droits chargé spécifiquement de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité?

- 1) Bernard DREYFUS
- 2) Bernard SENGHOR
- 3) Patrick GOHET

Réponse:



3 - Patrick GOHET

CONVICTIONS + ACTIONS = FÉDÉRATION

La Promotion du Sport pour les personnes handicapées mentales débute en 1969 avec EUNICE KENNEDY SHRIVER (Sœur du Président J.F. KENNEDY) grâce à son association Parisienne.

Dès 1970, des Jeux spéciaux pour déficients mentaux sont organisés à Paris plus précisément à l'INSEP.

A l'initiative de Jean Louis CALVINO, concerné par le handicap en qualité de parent et d'administrateur de l'UNAPEI "la Fédération Française d'Education par le Sport pour les personnes handicapées mentales" est créée.

Ses missions visent à :

- **Proposer** sur tout le territoire une offre d'activités physiques et sportives, diversifiées en cohérence avec le niveau de déficience.
- **Agir** sur l'environnement immédiat du sportif par la création d'un tissu associatif structurant.
- **Former** des professionnels en activité physiques adaptées favorisant un processus d'intégration par le Sport.
- **S'inscrire** résolument dans la défense des Droits des Sportifs Handicapés

A RETENIR

Le projet fédéral de la Fédération Française du Sport Adapté affirme aujourd'hui sa volonté de donner aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique une meilleure visibilité sociale à travers sa pratique sportive.



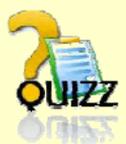
QUIZZ Présente sur l'ensemble du territoire français combien compte – t-elle de licenciés ?

- 1- 52951
- 2- 56486
- 3- 60816

Réponse :



91809 - 3



QUIZZ Il y a deux fédérations sportives Handisport et Sport Adapté.

Quelle est celle qui est la plus importante au niveau licenciés?

- 1 - Handisport
- 2 - Sport Adapté

Réponse :



2 – Sport Adapté (car Handisport représente 40 000 licenciés)



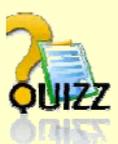
Combien y-a-t-il de Clubs sportifs adhérents au Sport Adapté?

- 1- 936 2- 1014
- 3- 1078 4- 1326

Réponse :



4 - 1326



QUIZZ Quel est le nom de l'organisme de formation de la FFSA? Complétez les points.

T.A.S'F.R.A.I.N

Réponse : _____

TRANS'FORMATION



LE SPORT : UNE FORCE LIBÉRATRICE



Le SPORT pour tous, tout
au long de la Vie, c'est
l'expérience modeste mais
concrète de sa liberté.

LE SPORT ADAPTÉ...

CORRECTEUR DES INÉGALITÉS

Promoteur du caractère universel et positif de la différence dans toute réalité humaine :

"Personne ne doit rester sur le banc de touche".

Chacun doit pouvoir accéder à une pratique régulière en activités physiques et sportives à la hauteur de ses capacités et de ses désirs.

Le Sport Adapté, maîtrisé, sécurisé c'est l'A.D.N de l'harmonie physique et morale.

Sa pratique révèle de nombreux atouts :

Santé

Régulation du poids

Aspect préventif et/ou curatif

Santé – bien-être

Pratique sportive (loisir-festif-compétitif)

Accepter les règles, les consignes

Repousser ses limites

Se dépasser, s'affirmer, se réaliser

Partager l'esprit d'équipe.

Rencontre – communication

Convivialité – prendre du plaisir

Aspects thérapeutiques

Aide à la construction personnelle

S'accepter comme tel

Maitriser ses émotions

Reprendre confiance en soi

Aspects sociaux

Aspects affectif, relationnel

Faire partie de ... (Capacité à être, à faire)

Développement du lien social

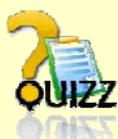
Aspects d'intégration sociale

Savoir partager

Segment pour une autonomie développée

Tremplin vers d'autres activités

Persévérance – engagement.



Qui a été Champion de rock acrobatique ?

1- Oscar PISTORIUS

2- Philippe POZZO DI BORGO

3- Michael PHELPS

4- Grégory LEMARCHAL

Réponse :



4 - Grégory LEMARCHAL

IDENTITE DE LA LIGUE

Dénomination



**Le Comité Régional du Sport Adapté
Centre a été créé en quelle année ?**

1- Octobre 1988

2- Octobre 1989

3- Octobre 1990

Réponse :



2 - 25 octobre 1989

- Parution au journal officiel du 22 novembre 1989
- Démarrage effectif juin 1992
- Association Sportive de type loi 1901, à but non – lucratif
- Identifiant SIREN : 491 830 022
- Identifiant SIRET du siège : 491 830 022 000 19
- Numéro RNA : W 453 000 788
- Code activité principale exercée (APE) : 9312 Z
- Reconnaissance par la direction générale des finances publiques, de la qualité «association d'intérêt général» (23 juin 2011) pouvant percevoir des legs et des dons.

Par décision du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté (F.F.S.A) le 7 décembre 2012, dans un souci d'uniformisation, le comité régional du sport adapté devient LIGUE DU CENTRE DU SPORT ADAPTE.

Depuis la nouvelle organisation administrative régionale le 17 janvier 2015, la dénomination de la ligue devient : LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE DU SPORT ADAPTE et le 21 mars 2017 LIGUE DU SPORT ADAPTE DU CENTRE VAL DE LOIRE.

LE SPORT ADAPTE : LEVAIN DE NOTRE SOCIETE

LES CHIFFRES CLES DE LA LIGUE

5 comités départementaux

48 clubs sportifs : 30 associations

18 sections sportives



QUIZZ Quel est le nombre de licenciés de la Ligue Sport Adapté pour la saison Sportive 2015 - 2016?

1- 1466

2- 1497

3- 2027

Réponse :



3 - 2027

260 participants aux championnats de France

1 Equipe Technique Régionale

2920 participants aux manifestations et aux activités motrices

40 disciplines sportives

Journées régionales d'inclusion sociale avec les autres ligues

93 journées sportives Région + FFSA

1 équipe régionale de Football

1 équipe régionale de Tennis de table

3 agents d'animation et de promotion d'activités physiques et sportives (Conseillers Techniques Fédéraux) + 1 salariée CDSA 41

1 CER : Centre d'Entrainement Régional

430 bénévoles

Organisation de Championnats de France : Foot – Futsal – TIR A l'ARC par le CDSA 18 et Tennis de table par la Ligue.

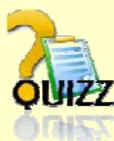
LA LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE DU SPORT ADAPTE

Elle est l'interface entre la Fédération, les Comités Départementaux et les Associations Sportives. Elle est la représentation de la Fédération en Région. Promoteur d'idées, vigie mais surtout acteur de terrain régional, elle œuvre pour faire reconnaître la citoyenneté de tous, valeur et ambition d'hier, d'aujourd'hui et de demain, contre les discriminations ou exclusions forme d'indignité, d'injustice et de cruauté. En disposant d'un panel d'acteurs diversifié et de qualité composé de :

- militants
- bénévoles
- professionnels
- entreprises
- collectivités
- administrations

Elle chemine de manière concertée avec volonté, détermination afin que les plus vulnérables, les plus faibles aient leur place, toute leur place, leur juste place dans notre société.

Le Sport Adapté, c'est une essence de vie et d'inclusion sociale émergeant dans un climat de confiance, bâti sur un socle de valeurs partagées pour la promotion et la dignité des personnes.



QUIZZ

AMITIE – FRATERNITE – LAICITE – SOLIDARITE – CITOYENNETE sont incontournables. Il manque une de nos valeurs, laquelle? Complétez.

Réponse :

E.U..E



EQUITE

NOS 3 SECTEURS DE PRATIQUE SPORTIVE A LA LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

Secteur loisir

Plus d'une vingtaine de disciplines que nous proposons peuvent être pratiquées en loisir. Il s'agit d'effectuer une activité sans enjeu de compétition et pour le plaisir d'être ensemble, l'échange, la convivialité.

Secteur des activités motrices

Elles sont destinées aux personnes en situation de handicap mental sévère ou profond avec des limitations motrices souvent associées.

Les rencontres organisées sur un plan départemental et régional permettent un développement optimal de leurs capacités, de leurs potentialités sur tous les plans.

Elles contribuent à créer une rupture avec des situations d'isolement et de solitude.

Secteur compétitif

*Compétitions sous l'égide F.F.S.A

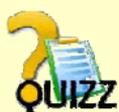
La Ligue du Centre Val de Loire offre la possibilité de pratiquer le sport en compétition au niveau départemental, régional. Les sélectionnés participent aux championnats de France chaque année.

BRANCHÉ SPORT !

*Secteur compétitif de Haut Niveau

Pour les personnes sélectionnées par rapport aux minimas nationaux et internationaux.

L'entrainement régulier est intensif, les sportifs sont encadrés par le pôle FRANCE. Ils constituent l'Elite.



Combien y-a-t-il de Championnat de France annuellement ?

- 1- 18
- 2- 23
- 3- 27

Réponse :



Licenciées à la Ligue du Centre Val de Loire du Sport Adapté, 2 personnes ont été médaillées aux GLOBAL GAMES en Equateur (Septembre 2015). Lesquelles? Et dans Quelles disciplines?

Réponse :



Gloria AGBLEMAGNON Médaille d'Or au lancer de Marteau.
Aurélien VAGNER, Médaille de Bronze, en tennis double mixte.



Quelle est la licenciée à la Ligue du Centre Val de Loire qui a participé aux J.O paralympiques de RIO en septembre 2016?

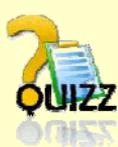
Réponse :



Gloria AGBLEMAGNON au lancer de poids

LE SPORT : UNE LANGUE UNIVERSELLE

*Les jeux olympiques rénovés par le baron Pierre DE COUBERTIN en 1894 sont aujourd'hui un grand événement sportif mondial. Il rassemble tous les 4 ans sous l'égide du Comité Internationale Olympique (CIO) des athlètes provenant de plus de 200 pays.



QUIZZ En quelle année Paris a-t-elle organisée les Jeux Olympiques pour la dernière fois ?

Réponse :

1924



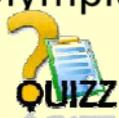
QUIZZ Quelles sont les deux autres villes qui briguent avec Paris, l'Organisation des Jeux Olympiques de 2024?

Réponse :



LOS ANGELES et BUDAPEST

*Les Jeux Paralympiques accueillent des athlètes handicapés moteurs ou visuels ainsi que les athlètes handicapés mentaux, tous les 4 ans à la suite des Jeux Olympiques.



QUIZZ Quelles sont les catégories de handicap qui n'ont pas accès aux Jeux Paralympiques?

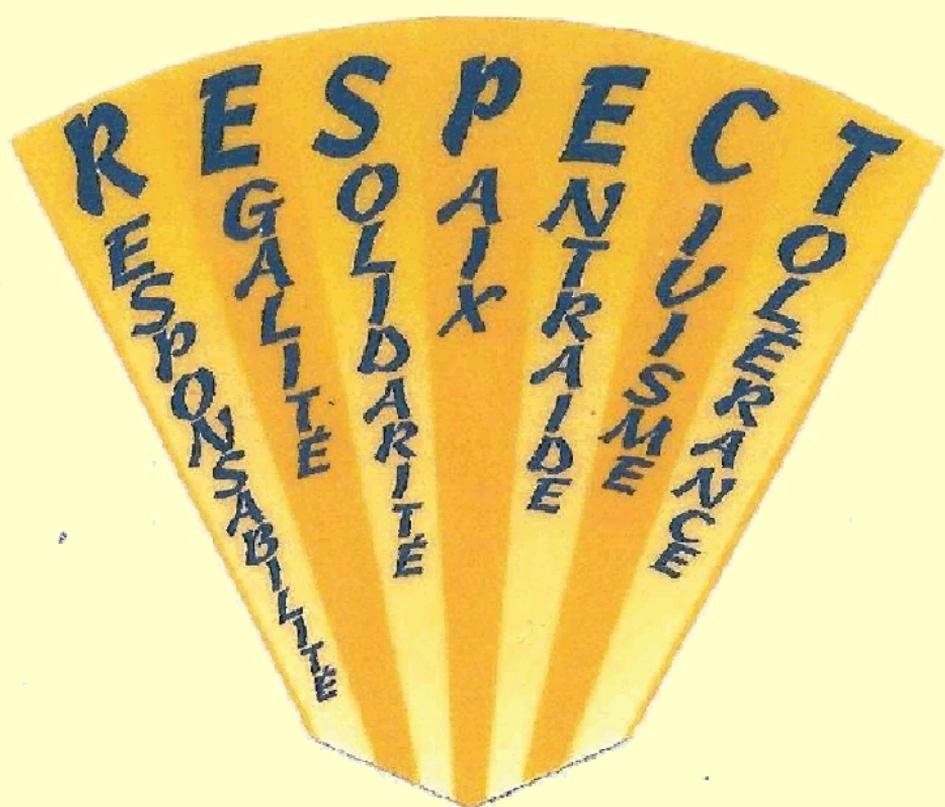
Réponse :



Les Sourds et les Malentendants

Paralympiques : L'origine du nom était une contraction de **Para**plégie et de **Olympique**. Les Premiers jeux paralympiques ont eu lieu à Rome en 1960.

Le Sport Adapté, Solidaire,
construit le pont qui conduit
à la citoyenneté de tous
par...



Ensemble

Par la force de notre
engagement journalier,
reformatons le contour de
notre éthique dans le respect
et la dignité pour que notre
concours au service de
l'utilité sociale assure un
meilleur quotidien à
ceux qui sont
défavorisés.